



**ECONOMIE SOCIALE  
EN FRANCHE-COMTE**

**Emploi en 2008  
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH  
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

**LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :**

**Plus de 4 200 établissements employeurs.**

**Près de 44 000 salariés, soit 14,2% du total des salariés privés**

**Près de 850 millions d'euros de salaires distribués en 2008.**

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

## I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.<sup>1</sup>

## II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

<b>Etablissements</b>	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Franche-Comté	3 155	25	161	882	4 223
Ventilation Région	74,7%	0,6%	3,8%	20,9%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se caractérise par une proportion plus faible du nombre des employeurs associatifs, et par une proportion un peu plus forte des employeurs mutualistes et coopératifs, par rapport aux repères nationaux.

<sup>1</sup> « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Franche-Comté	34 832	959	2 114	5 823	43 728
Ventilation Région	79,7%	2,2%	4,8%	13,3%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Cette fois, c'est la proportion du nombre de salariés associatifs qui se situe au-dessus des références nationales, ce qui montre que la taille de ces employeurs est un peu au-dessus de cette moyenne, tandis que pour les mutuelles et coopératives régionales, le mouvement est inverse : ces établissements sont donc de taille un peu plus petite.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Franche-Comté	599 172	22 021	56 746	168 561	846 500
Ventilation Région	70,8%	2,6%	6,7%	19,9%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de l'ordre de 80% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 71%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

### III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM<sup>2</sup>), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

**METHODOLOGIE :** La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante<sup>3</sup> : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.*

<sup>2</sup> Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

<sup>3</sup> Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Franche-Comté	11,3%	0,3%	0,7%	1,9%	14,2%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se situe significativement au-dessus des repères nationaux, hors Ile de France : 11,3% des emplois privés sont situés dans une association. Et c'est cette caractéristique qui explique que l'ensemble de l'économie sociale se situe également au-dessus des repères nationaux : un emploi privé sur sept.

## IV – EVOLUTION 2007-2008

**PRECISION METHODOLOGIQUE :** La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une réropolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Franche-Comté	0,5%	14,0%	24,9%	6,9%	2,5%	-0,5%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 2,5% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait à la baisse de 0,5%, plus fortement qu'au plan national. Au sein de l'économie sociale, les associations ont vu leur nombre de salariés progresser de 0,5%, soit moins qu'au plan national, tandis que fondations, mutuelles et coopératives augmentaient toutes de manière conséquente. Mais attention, ces évolutions

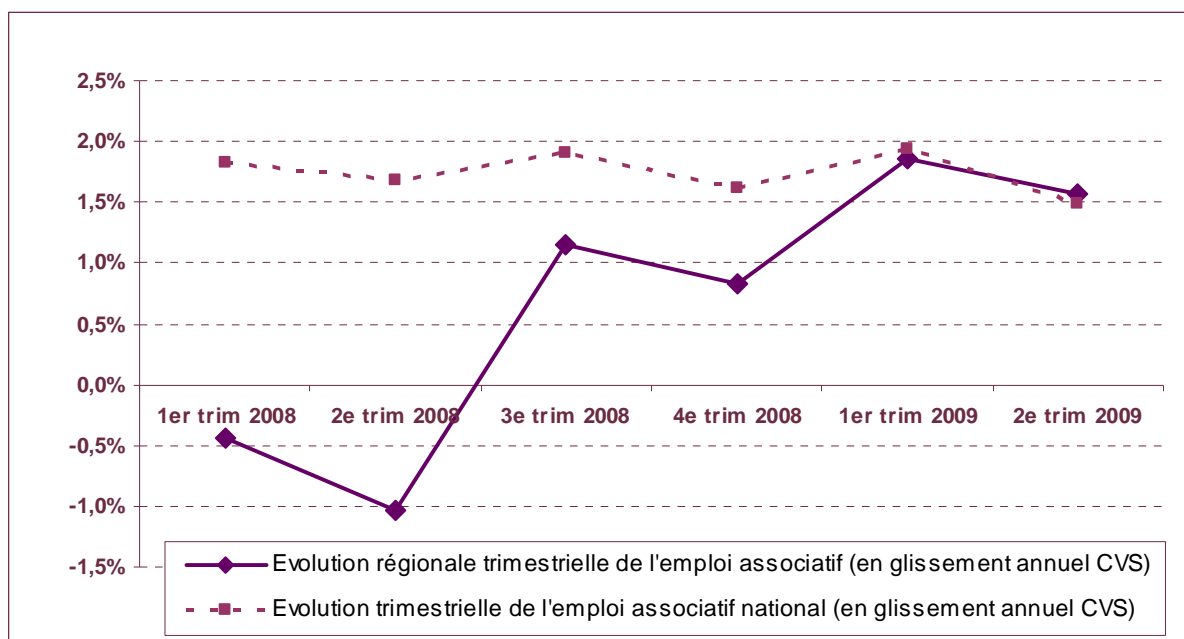
mutualistes et coopératives peuvent provenir de quelques changements de statuts qui ont pu faire entrer des établissements – ou des filiales, dans le périmètre de l'économie sociale.

## V – LA CONJONCTURE

**PRECISION METHODOLOGIQUE** : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

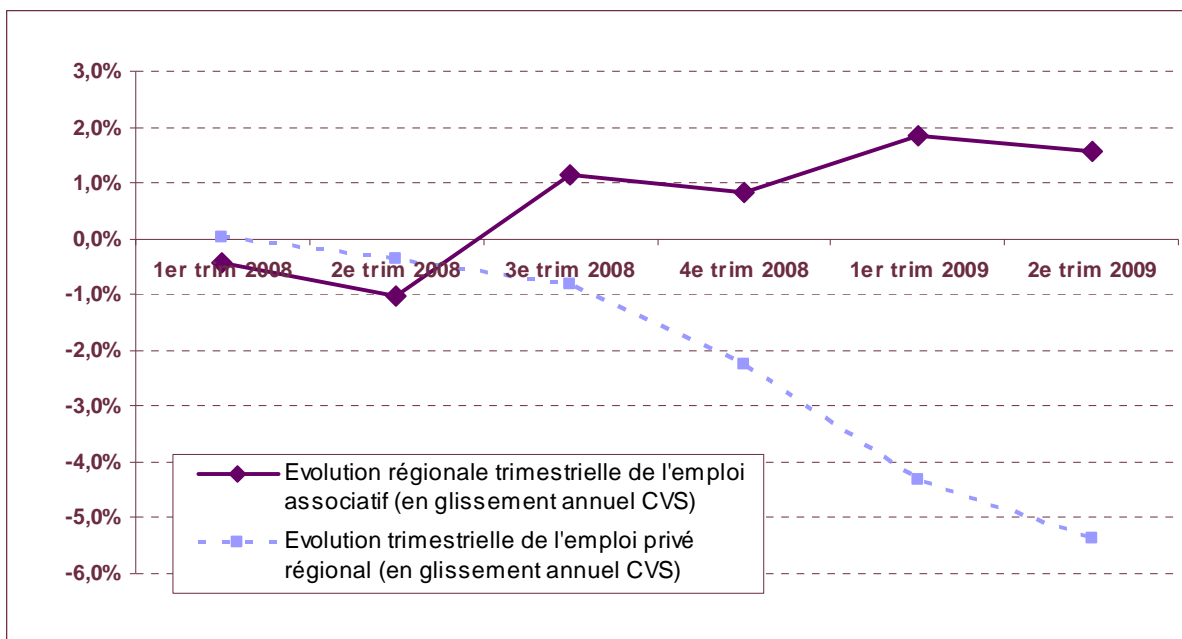
Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N – 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Bien qu'irrégulière, la tendance de l'évolution de l'emploi associatif progresse et se rapproche de la moyenne nationale. Les associations ont perdu des emplois au cours des deux premiers trimestres 2008, mais en ont largement regagné depuis.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Bien qu'au dessous des repères nationaux, l'emploi associatif se situe globalement au dessus de l'ensemble de l'emploi privé (hormis pour les deux premiers trimestres 2008 où il est légèrement au-dessous). Il faut préciser que l'emploi privé régional se situe lui-même nettement au dessous des repères nationaux correspondants.

## VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une présence relativement forte du salariat associatif (11,3% contre 10,1%), ce qui permet à l'ensemble de l'économie sociale de représenter près de 14,2% du total des salariés privés.

La région connaît des difficultés importantes, avec un emploi privé qui diminue plus qu'au plan national : soit près de deux points en défaveur de la Franche Comté. Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale représente un enjeu économique fort.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

